

Certificat d'Aptitude Professionnel Accompagnant Educatif Petite Enfance

Secteur professionnel :
Services aux Personnes-Santé-Social - Travail social.

Niveau : 3

Diplôme visé : CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance - Relevant du Ministère de l'éducation Nationale -
Durée : 2 ans (1 an si diplôme de niveau 3 + positionnement)

Prérequis : 3^{ème}, CAP, BEP, BAC

Statuts : Apprentissage - (F.P.C. nous consulter)

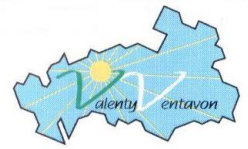
Un métier à la clé :
Devenir un(e) professionnel(le) de la petite enfance.



Présentation → Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

Il peut notamment devenir ATSEM dans les écoles maternelles, auxiliaire petite enfance dans les crèches, agent d'animation dans les centres de vacances, ou encore assistant maternel à domicile.

Objectifs généraux → Cette formation a pour objectif de former de futurs professionnels qualifiés, compétents pour l'accueil et la garde des jeunes enfants.



Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif Petite Enfance peut exercer sa profession soit :

EN MILIEU FAMILIAL

- À son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou en crèche familiale)
- Au domicile des parents comme salarié d'employeur particulier ou de services d'aide à domicile)

EN STRUCTURES COLLECTIVES

- École maternelle (ATSEM)
- Crèche collective, en halte-garderie périscolaire
- Centre de loisirs sans hébergement
- Centre de vacances collectif d'enfants
- Tout établissement d'accueil de jeunes enfants

Compétences

→ Mettre en œuvre des techniques de soins et d'hygiène corporelle de confort de l'enfant de prévention et de sécurité (dont les 1er secours).

Mettre en œuvre des activités éducatives et de loisirs y compris l'aménagement des espaces de vie.

Communiquer et travailler en équipe.

Contribuer à l'éducation des jeunes enfants.

Assurer le bien-être et la sécurité de l'enfant.

Rythme pédagogique

→ La formation se déroule sur 2 ans, 12 semaines de formation par an. Mise en situation sur plateau technique et en situation professionnelle. Parcours individualisé et bilan.

Lieu de réalisation et mise en œuvre à la MFR/CFA de Ventavon.

Blocs de compétences

Bloc 1 : Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages

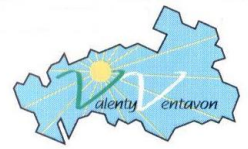
- 1.1 Mettre en œuvre des conditions favorables au jeu libre et à l'expérimentation
- 1.2 Mettre en œuvre des activités d'éveil

Bloc 2 : Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne

- 2.1 Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans les apprentissages
- 2.2 Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

Bloc 3 : Exercer son activité en accueil collectif en inscrivant son action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels

- 3.1 Etablir une relation professionnelle adaptée et savoir communiquer en fonction du contexte
- 3.2 Exercer son activité en école maternelle
- 3.3 Exercer son activité en EAJE et en ACM en participant à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique
- 3.4 Assurer les activités de remise en état des matériels et des locaux



Bloc 4 : Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels

4.1 Négocier le cadre de l'accueil : organisationnel et conventionnel

4.2 Sécuriser les espaces de vie de l'enfant et entretenir le logement et les espaces réservés à l'enfant

4.3 Elaborer des repas.

Le diplôme de niveau 3 est obtenu en totalité lors d'un examen terminal. Epreuves écrites et orales (Unités Professionnelles et unités Générale). 94% de réussite en 2022. Et 50% d'insertion (enquête à chaud) 2021.

Possibilité de suivre cette formation en 1 an si titulaire d'une formation de niveau 3 ou plus. (Unités Professionnelles seulement.)

Débouchés

→ Assistante maternelle,
ATSEM, ...
Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social.
Concours d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture
Bac SAPAT/ASSP, ...

Conditions d'admission

→ Le candidat peut être issu de :
3e, ou avoir plus de 16 ans et moins de 30 ans en formation en apprentissage. Pas de limite d'âge pour des publics bénéficiant d'autres financements. CAP emploi, Pole emploi, CPF...

Avoir un contrat d'apprentissage dans une école ou une crèche qui accompagne des enfants de moins de 6 ans.

Il doit participer à un entretien de motivation.

Rentrée

→ Rentrée possible tout au long du 1er trimestre ou possibilité de suivre 1 ou plusieurs modules de formation en fonction de leur planification. Nous consulter.

Tarifs

→ Demi-Pension 576€/an Pension complète 1263.60€/an

Possibilités d'aides des OPCO pour :

- Frais de formations
- Hébergements
- Repas

Les + de la MFR

→ S.S.T.
PRAP
Internat
Vie collective
Accompagnement individuel
Petit groupe classe
Travaux pratiques + visites d'entreprises
Equipements d'ateliers professionnels
Mobilité
Accessible aux personnes en situation de handicap.
Réfèrent handicap sur site pour l'accessibilité pédagogique.